

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 06 AVRIL 2022 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 26 membres.

22/013/HN

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Modification des Commissions Permanentes du Conseil d'Arrondissements.

Afin d'intégrer le nouveau conseiller d'arrondissements de la Mairie du 6^e Secteur au sein des Commissions Permanentes, Monsieur Joris VARJABEDIAN, nous vous proposons une nouvelle répartition des membres.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11ÈME ET 12ÈME ARRONDISSEMENTS
VU LA LOI N° 82-1169 DU 31 DÉCEMBRE 1982
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,
ARTICLES L.2122-22 ET L.2121-8
VU LA DELIBERATION N°22/012/HN DU 02 MARS 2022
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

Article 1 : La Commission « **Ville En Transitions** » est composée de 20 membres dont Monsieur le Maire Président de droit.

En sont désignés membres :

- M. SOUVESTRE
- Mme EMERY
- M. AGU
- Mme CANNONE
- Mme BALLETTI
- Mme BARTHES
- M. COULET
- M. KHOZIAN
- Mme LUCCIONI
- M. CARVALHO
- Mme MONNET-CORTI

- M. GUICHARD
- M. PICHON
- M. BERT
- M. RUAS
- Mme BERNARDI
- Mme ROSSELL
- M. SIGNES
- M. KELLER
- M. VARJABEDIAN

Article 2 : La Commission « **Affaires Générales** » est composée de 20 membres dont Monsieur le Maire Président de droit.

En sont désignés membres :

- M. SOUVESTRE
- M. KHOZIAN
- M. NAKACHE
- Mme BOUALEM
- Mme CARREGA
- M. RUAS
- M. RIVOALLAN
- M. PARAKIAN
- M. PICHON
- M. CARVALHO
- M. GUICHARD
- M. LAGET
- Mme CAMPAGNOLA/SAVON
- M. COULET
- Mme BALLETTI
- Mme AUDIBERT
- M. OHANESSIAN
- M. ROSIQUE
- M. ALLISIO
- Mme GRISETI

Article 3 : La Commission « **Vie Dans la Ville** » est composée de 20 membres dont Monsieur le Maire Président de droit.

En sont désignés membres :

- M. SOUVESTRE
- Mme CARREGA
- Mme SCIARA
- M. AUDIBERT
- Mme BARTHES
- Mme BOUALEM
- Mme RENAUX
- M. COULET
- Mme CANNONE
- Mme LUCCIONI
- Mme MONNET-CORTI
- M. KHOZIAN
- Mme CAMPAGNOLA/SAVON
- M. RIVOALLAN
- Mme RADY
- Mme AUDIBERT
- M. ROSIQUE
- Mme ROSSELL
- Mme GRISETI
- M. VARJABEDIAN

Article 4 : La Commission « **Ville Attractive** » est composée de 20 membres dont Monsieur le Maire Président de droit.

En sont désignés membres :

- M. SOUVESTRE
- M. LAGET
- M. AGU
- M. AUDIBERT
- Mme BALLETTI
- M. BERT
- Mme EMERY
- M. PARAKIAN
- M. NAKACHE
- M. PICHON
- Mme RADY
- M. RIVOALLAN
- Mme SCIARA
- M. GUICHARD
- M. TAGLIATI
- Mme BERNARDI
- M. OHANESSIAN
- M. SIGNES
- M. ALLISIO
- M. KELLER

Article 5 : La Commission « **Budget et Comptes de la Ville** » est composée de 20 membres dont Monsieur le Maire Président de droit.

En sont désignés membres :

- M. SOUVESTRE
- M. KHOZIAN
- M. NAKACHE
- Mme BOUALEM
- Mme CARREGA
- M. RUAS
- M. RIVOALLAN
- M. PARAKIAN
- M. PICHON
- M. CARVALHO
- M. GUICHARD
- M. LAGET
- Mme CAMPAGNOLA/SAVON
- M. COULET
- Mme BALLETTI
- Mme AUDIBERT
- M. ROSIQUE
- Mme ROSSELL
- Mme GRISSETI
- M. KELLER

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**